

ARRÊTÉ DU 30 SEPTEMBRE 1942

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à GRENOBLE (Isère) par le versant de la Bastille et du Fort Rabot, comprenant le sol, les plantations des terrains et chemins, les fortifications, le sol et les façades, élévations, toitures des immeubles bâtis cadastrés au plan parcellaire sous les n° 195bis, 200 à 234, 247, 248, 249, 254 à 258, 304, 306, 307, 308, 368, 369, 370, 500, 501, 501bis, 503, 505, 509, 510, 511, 538 à 543, 548, 550 à 629, 631, 633 à 651, section A.

Le Conseiller d'Etat,  
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

L. HAUTECOUR.

Pour copie conforme,  
Le Chef du bureau des  
Sites, Perspectives,  
Paysages :

BEAUX ARTS

S. Ins Grenoble

GRENOBL

ISÈRE

SITES

BASTILLE ET FORT



CARTE

MICHEL

N° /

PLH: C

INSCRIPTION

COMMUNE : GRENOBLE

CANTON : GRENOBLE

ARROND. : GRENOBLE

